



## Peut il resider en france ?

-----  
Par delassia

Bonjour,

Une de mes connaissances a la carte "permesso di soggiorno" d'italie jusqu'en 2014. Il est de nationalite tunisienne ma question est : est ce qu'il peut avoir un logement en France pour y sejourner ? Si oui pour combien de temps ?

Merci a vous tous